



Rapport d'activité

2019



Index

I. Avant-propos	5
<hr/>	
II. Organisation du Fonds culturel national	6
<hr/>	
II.1. Le comité directeur	6
II.2. La commission interministérielle	7
II.3. Les jurys et les comités de sélection	7
III. Missions du Fonds culturel national	10
<hr/>	
III.1. Les aides et les subventions	10
III.2. Les bourses et les résidences	14
III.3. Le mécénat	18
IV. Extrait du compte d'exploitation	15
<hr/>	
IV.1. Les produits	22
IV.2. Les charges	22
IV.3. Les résultats annuels	22
V. Bilan et perspectives	23
<hr/>	



De gauche à droite : Jo Kox (président), Danielle Igniti (secrétaire), Raymond Bausch (membre) / Photo © Aurélien Adler

I. Avant-propos

Initialement conçu comme organisme chargé de recevoir et de gérer des fonds issus du mécénat afin de les redistribuer aux divers acteurs culturels et assurer ainsi le rôle d'intermédiaire dans la promotion des activités culturelles au Luxembourg, le Fonds culturel national était considéré surtout comme une plateforme de transition de fonds entre donateurs et bénéficiaires en permettant au mécène d'obtenir des déductions fiscales.

Grâce à une dotation annuelle de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte – actuellement de l'ordre de 600.000 EUR par an – la mission de l'établissement public a été amplifiée par la possibilité de soutenir activement le développement culturel du pays. L'ambition de voir l'offre artistique et culturelle luxembourgeoise croître et de la faire découvrir au niveau national et international se trouve aujourd'hui au cœur de la vision du Fonds culturel national.

Par le biais d'un programme diversifié de subventions sous forme d'aides à la mobilité, d'aides à la diffusion ou de soutien à l'édition, d'un éventail de bourses ainsi que de résidences de recherche et de création, le Fonds culturel national poursuit sa propre politique culturelle. Ainsi, en 2019, le Fonds culturel national, en collaboration avec des institutions nationales et internationales et avec le soutien de mécènes privés, a financé 23 bourses et 9 résidences pour un montant de 228.943,97 EUR, dispositifs qui visent la professionnalisation, une recherche et/ou un perfectionnement du lauréat sur une durée plus longue, tandis que 130 aides financières pour des projets spécifiques, sollicitées par les artistes ou organisations œuvrant dans le domaine culturel, ont été accordées.

La révision de la procédure des dons en espèces en 2015 et 2018 a permis au Fonds culturel national de mieux répondre à sa première vocation : faciliter et favoriser le mécénat culturel. Grâce au règlement du 2 septembre 2015 le Fonds culturel national peut délivrer un agrément pour les activités culturelles respectant les critères établis, tandis que le règlement du 24 avril 2018 a autorisé les dons d'une valeur inférieure à 50 EUR. Ces modifications permettent aux donateurs de soutenir directement un projet culturel, sans autorisation préalable du comité directeur et peu importe le montant du don. En conséquence, depuis 2015, le nombre de donateurs a quasiment quadruplé en seulement cinq années – de 351 donateurs en 2015 à 1581 donateurs en 2019 – de même que le montant total des dons en espèces a doublé – de 161.765 EUR en 2015 à 336.910,13 EUR en 2019.

En 2019 plus que jamais, le Fonds culturel national est un acteur clé dans le soutien actif de projets culturels et assure en même temps la transition de fonds pour toute personne souhaitant contribuer, par un don en espèces ou en nature, au développement culturel et artistique au Luxembourg. L'année 2019 marque aussi pour le Fonds culturel national celle d'un changement de lieu. Pour la première fois en 37 ans d'existence il sera installé en dehors du ministère de la Culture, au Kunschthaus Beim Engel, dont l'ouverture officielle est prévue début 2020.

II. Organisation du Fonds culturel national

Le Fonds culturel national est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et régi par la loi modifiée du 4 mars 1982, publiée au Mémorial A n° 12 du 12 mars 1982.

II.1. Le comité directeur

Le Fonds culturel national est administré par un comité directeur composé de Jo Kox, président, de Danielle Igniti, secrétaire (en remplacement de Danièle Kohn-Stoffels depuis le 11 février 2019), et de Raymond Bausch, membre. Les mandats d'une durée de 3 ans ont été renouvelés à partir du 6 novembre 2018, publié au Mémorial B n°2564 du 19 septembre 2018. Danielle Igniti termine le mandat de Danièle Kohn-Stoffels, sa nomination a été publiée au Mémorial B n°383 du 13 février 2019.

Pendant l'année 2019, le comité directeur du Fonds culturel national a été convoqué à douze réunions ; s'y ajoutent les entrevues et entretiens que les membres du comité directeur ont eu avec des particuliers ou des délégués de groupements, d'associations et des services ou administrations publiques, ainsi que les manifestations auxquelles le comité directeur était représenté.

Le secrétariat administratif est assuré par Jil Spaus depuis le 1^{er} avril 2019.

Le Fonds culturel national a également engagé deux stagiaires : Lisle Ricardo (28 janvier - 8 mars ; 8 avril - 26 avril) et Aurélien Adler (3 juin - 11 juillet).

II.2. La commission interministérielle

Prévue à l'article 11 de la loi de 1982, la commission interministérielle se réunit pour délibérer et accepter les dons en nature. Suite à cette procédure, le Fonds culturel national émet aux donateurs des certificats de déductibilité fiscale pour l'année d'imposition en cours.

Par arrêté ministériel du 10 septembre 2019, sont nommés membres de la commission interministérielle pour une durée de quatre ans Monique Adams (Administration des contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmer (Ministère de la Culture). La commission interministérielle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2019.

II.3. Les jurys et les comités de sélection

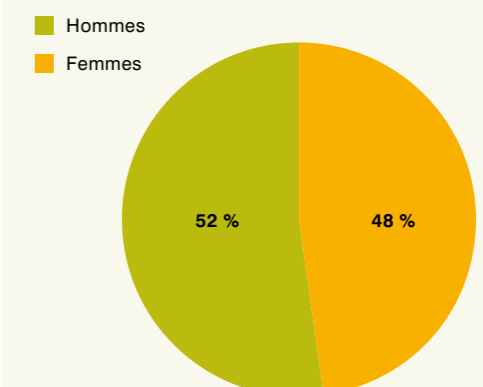
Un jury ou un comité de sélection est un ensemble d'experts réunis en commission pour évaluer les dossiers de candidatures dans le cadre du programme des bourses ou résidences d'artistes proposées par le Fonds culturel national. Les membres doivent avoir une connaissance de la pratique artistique pour laquelle ils ont été choisis. On différencie entre le comité de sélection et le jury, selon le pouvoir décisif des membres de ces organes.

Les membres sont nommés par le comité directeur pour une durée maximale de trois années consécutives, renouvelable une seule fois pour une durée de deux ans. À noter que les membres doivent adhérer à un code de déontologie élaboré par le Fonds culturel national qui encadrera le processus d'évaluation. Ce code doit être suivi de façon rigoureuse, permettant ainsi de veiller à ce que les principes de compétences, d'impartialité, d'intégrité, de loyauté et de respect soient honorés.

En 2019, le Fonds culturel national a invité 73 experts à siéger dans un de ces jurys.

Conformément au plan d'action nationale de l'égalité entre femmes et hommes, le comité directeur s'efforce d'obtenir et de promouvoir un partage équilibré entre les deux genres dans ses jurys d'experts. En 2019, 35 femmes et 38 hommes ont fait partie des 19 jurys et comités de sélection.

Répartition des jurys selon le genre



Les jurys et comités de sélection des bourses et résidences en 2019

Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de création à Berlin (D).

- Ainhoa Achutegui, Neimënster
- Mathis Junet, Trois C-L
- Jill Crovisier, boursière 2018
- Joëlle Trauffer, Théâtres de la Ville de Luxembourg

Bourse Focuna. Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro.

- Paul Bradshaw, Rockhal
- Luka Heindrichs, De Gudde Wëllen et Food for your Senses
- Raphaël Junker, manager d'artistes
- Marc Scheer, Coopérations et Nuit des Champions
- Giovanni Trono, Music:LX

Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents.

- Simone Beck, historienne de théâtre
- Laura Graser, Rotondes
- Thierry Mousset, boursier 2016

Bourse Francis-André. Résidence pour artistes plasticiens à Bourglinster (L).

- Damien Deroubaix, artiste
- Francis Feidler, curateur, ancien directeur de l'IKOB, Eupen
- Gabriele D. Grawe, Musées de la Ville de Luxembourg
- André Schoup, mécène
- Francis Schoup, mécène

Bourse Focuna. Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Montréal (CA).

- Bruno Baltzer, résident 2018
- Leonora Bisagno, résidente 2018
- Michèle Walerich, Centre National de l'Audiovisuel
- Christine Walentimy, Casino Luxembourg

Bourse Focuna. Casting pour comédien(ne)s de théâtre. Bibliothèque des Livres Vivants.

- Frédéric Maragnani, metteur en scène
- Myriam Muller, Théâtre du Centaure
- Nora Si Abderrahmane, Ministère de la Culture

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse.

- Jérôme Jaminet, enseignant et critique littéraire
- Angela Nies, enseignante en littérature
- Sébastien Thiltges, chercheur en littérature
- Fabienne Weber, enseignante en littérature

Bourse GG-FBL. Résidence de recherche et de création à Paris (F).

- Valério D'Alimonte, Luxembourg for tourisme
- Danielle Igniti, Galeries d'art de la Ville de Dudelange et Opderschmelz (avant sa nomination au comité directeur du Focuna)
- Valérie Quilez, Mission culturelle du Luxembourg en France

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants.

- Anne-Marie Antony, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Script
- Nicole Sahl, Centre national de littérature
- Romain Sahr, Université du Luxembourg
- Eugénie Graff-Schaus, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Script
- Aimée Schultz, Bibliothèque nationale de Luxembourg

Bourse Bert-Theis. Bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels.

- Erna Hécey, Galerie Erna Hécey
- Enrico Lunghi, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – Script
- Paul Reiles, Directeur honoraire MNHA
- Mariette Schiltz, artiste

Bourse Edmond-Dune. Bourse d'écriture théâtrale pour auteur et d'aide de montage pour structure théâtrale professionnelle.

- Vesna Andonovic, critique
- Frank Feitler, ancien directeur des Théâtres de la Ville de Luxembourg, dramaturge
- Andreas Wagner, dramaturge

Bourse Bicherfrënn. Résidence d'auteur à Berlin (D) et à Bourglinster (L).

- Claude D. Conter, Centre national de littérature
- Jeanne E. Glesener, Université du Luxembourg
- Frank Hansen, Lëtzebuenger Bicherfrënn
- Christiane Krier, Lëtzebuenger Bicherfrënn

Bourse Kappkino. Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel).

- Jhang Bermes, chanteur et interprète
- Tanja Frank, Openscreen a.s.b.l
- Anne Legill, Les 2 Théâtres de la Ville de Luxembourg

Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de création à Annonay (F).

- Bernard Baumgarten, Trois C-L
- Jérôme Konen, Kinneksbond Mamer
- Baptiste Hilbert, boursier 2018
- Catarina Barbosa, boursière 2019
- Tom Burns-Leick, Théâtres de la Ville de Luxembourg

Bourse indépendance. Bourse de production et de diffusion pour artistes en arts numériques.

- Yves Hoffman, Banque Internationale du Luxembourg
- Paul Lesch, Fondation Indépendance
- Laura Mannelli, lauréate 2017
- Anne-Catherine Ries, Digital Lëtzebuerg
- Stilbé Schroeder, Casino Luxembourg
- Marc Scozzai, Rotondes

Résidence de recherche et de création à la Cité Internationale des arts à Paris (F).

- Justine Blau, résidente 2018
- Christian Mosar, directeur artistique Esch 2022
- Valérie Quilez, Mission culturelle du Luxembourg en France

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin (D).

- Claudine Hemmer, Ministère de la Culture
- Clément Minighetti, MUDAM
- Letizia Romanini, résidente 2018

Bourse TF-CITF. Pépinière à projets pour metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores.

- Frank Feitler, dramaturge
- Françoise Pirovalli, critique de théâtre
- Andreas Wagner, dramaturge

Bourse Michelle. Bourses de soutien à de jeunes musiciens et vocalistes intégrant un ensemble contemporain pour l'interprétation de *Music for 18 musicians (1974-1976)* de Steve Reich.

- Guy Frisch, directeur artistique de l'ensemble Lucilin
- Stéphane Roussel, directeur artistique de la Compagnie Stéphane Ghislain Roussel-PROJETEN

III. Missions du Fonds culturel national

Le Fonds culturel national a pour mission de recevoir, de gérer et d'employer les allocations et dons émanant de sources publiques (à l'exception de celles de la part de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte) et privées en vue de la promotion de la culture, du patrimoine et des arts. Il octroie des aides sélectives et des bourses à des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation ainsi que des subventions à des associations et acteurs culturels dans la limite des crédits budgétaires disponibles et à titre de soutien d'un projet à caractère artistique ou culturel pouvant contribuer au patrimoine du Luxembourg.

Le comité directeur entend concentrer ses missions autour de deux axes principaux :

- Soutien à la création artistique indépendante et au développement culturel ;
- Promotion et diffusion : favoriser la mobilité des créateurs, accompagner la diffusion des spectacles et expositions, favoriser les rencontres et échanges entre les intervenants culturels.

III.1. Les aides et les subventions

Le Fonds culturel national contribue avant tout à soutenir et à renforcer la créativité au Luxembourg en promouvant l'activité culturelle nationale par des subventions sélectives. Ces aides et soutiens sont liés à des projets et sont affectés par le comité directeur, conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

En 2019, le comité directeur du Fonds culturel national s'est réuni douze fois et a examiné 163 dossiers introduits par des artistes professionnels, des éditeurs ou des organisations œuvrant dans le domaine culturel, dont 130 dossiers ont été soutenus financièrement.

Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'élève à 270.549,68 EUR.

Ventilation des aides et subventions accordées en 2019 par domaine artistique

	Montant alloué	Nombre de projets retenus	Variation budgétaire par rapport à 2018
Musique	28.855,96 €	34	-64,35 %
Théâtre	55.355,16 €	20	-33,11 %
Littérature / Édition	91.195,80 €	36	+6,68 %
Arts visuels	73.185,96 €	26	-8,92 %
Danse	17.301,80 €	10	-51,06 %
Arts multidisciplinaires	1.005,00 €	2	+101 %
Arts appliqués, design et métiers d'art	3.650,00 €	2	183,14 %
Total	270.549,68 €	130	-26,22 %

Montant alloué en fonction du domaine artistique



Bénéficiaires des aides et subventions en 2019

1. Musique

Production CD

Dock in Absolute, Duo Rosa, Nathalie Moretonni's Chlorophyl, Pol Belardi's Force, Strysles, Ryvage

Mobilité

Albena Petrovic Vrachanska, Cleveland, Daniel Kries, David Ianni, David Pike, De Läßbel / MAZ, District 7, Dock in Absolute, Duo Nosbaum, EDSUN, Fusion Bomb, Greg Lamy, Jean Bermes, Klein, Maria Miteva, Michel Meis Quartet, My Own Ghost, MUDAZE, Patrice Hourbette, Ramblin South, Remo Cavallini, Schöppe Siwen, Seed to Tree, Shauli Einav Quintet, Stéphanie Baustert, Vedran Mutic

Master Classes

Artistes en herbe

2. Littérature

Maisons d'éditions luxembourgeoises

Black Fountain Press, Cappybarabooks, Éditions d'Letzebuenger Land, Éditions Guy Binsfeld, Éditions PHI, Éditions Saint-Paul, Éditions Schortgen, Hyde Éditions, Kremart Éditions, Op der Lay s.à. r.l., Syndicat d'Intérêts Locaux Pfaffenthal-Siechenhof

Maisons d'éditions étrangères

Éditions Tinbad, Georg Olms Verlag, Rimbaud Verlagsgesellschaft

Mobilité

Atelier Kannerbuch s.a.r.l., Corinne Kohl-Crouzet, Faiz Softic, Guy Helming, Hyde Éditions, Tom Nisse

Édition

Cercle Pierre Roberti, Food for your senses, Société des naturalistes luxembourgeois

3. Théâtre

Saison théâtrale

Centre Grand-Ducal d'art dramatique, Independent Little Lies, Kaleidoskop, FreReBri(des), Théâtre du Centaure, Théâtre Ouvert Luxembourg

Festival

a_BAHN, Steve Karier

Mobilité

Daniela Baumann, Fabienne Hollwege, Gintare Parulyte, Larisa Faber, Roland Wiltgen

Diffusion

Actors Repertory Theatre Luxembourg, Anouk Wagener, Bombyx, Carré Rotondes, Collectif Childhood Destiny, Theater Traverse

4. Arts visuels

Diffusion

Association Grain d'Image, David Brognon et Stephanie Rollin, Filip Markiewicz, Honorable Degenerates, Le Voyage à Nantes, MAC VAL – Musée d'art contemporain du Val de Marne

Mobilité

Bamhaus, Christian Aschman, Fabien Rodrigues, Franck Miltgen, Feipel & Bechameil, Mike Bourschied, Musel Link a.s.b.l., Openscreen a.s.b.l. Patrizia Schweitzer, Raphael Gindt, Sébastien Cuvelier, Serge Ecker, Sofia Eliza Bouratsis, Sophie Jung et Peter Burleigh, Stella Radicati

Édition

Bertrand Ney, Eleni Saroglou, Joao Freitas, Mary Audrey Ramirez

5. Danse

Diffusion

Gianfranco Celestino, Giovanni Zazzera, Simone Mousset

Mobilité

Adela Filipovic, Artezia a.s.b.l., Gianfranco Celestino, Making Dances, Simone Mousset, VEDANZA

Masterclasses

Georges Rischette

6. Arts appliqués, design, métiers d'art

Mobilité

ANKAA Projects a.s.b.l., Lucie Majerus

7. Arts multidisciplinaires

Mobilité

Openscreen a.s.b.l., Tessa Fritz

Expo 2020 Dubaï

Le Fonds culturel national s'est associé au GIE Luxembourg@Expo 2020 Dubaï pour le volet « Culture » du pavillon du Luxembourg à l'exposition universelle de Dubaï qui aura lieu du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021.

En concordance avec le thème proposé pour l'Expo 2020 Dubaï « Connecting minds, Creating the future », le projet artistique pour le pavillon du Luxembourg suit l'idée d'une mise en relation des esprits, dans ce cas, des esprits artistiques, pour arriver à la réalisation de projets collectifs. Huit artistes issus de sept champs artistiques ont été sélectionnés en 2017 par le comité artistique en charge de la mise en œuvre du volet culturel afin de former un collectif d'artistes et de créer des œuvres collaboratives. Au sein de ce collectif, Julie Conrad (design), Ady El Assal (film), Guy Helming (littérature), Karolina Markiewicz et Pascal Piron (arts visuels), Simone Mousset (danse), Patrick Muller (musique) et Renelde Pierlot (théâtre) sont amenés à développer des projets artistiques en concertation avec l'architecte et le scénographe du pavillon. Finalement cinq projets du collectif ont été retenus pour l'exposition « Mir wëlle bleiwen, wat mir ginn ».

L'enveloppe budgétaire du Fonds culturel national a été fixée à 350.000 EUR, échelonnée sur cinq exercices comptables (2017-2021).

III.2. Les bourses et les résidences

Les bourses

En 2019, le comité directeur du Fonds culturel national a accordé 32 bourses et résidences pour un montant total de 228.943,97 EUR. Les bourses sont attribuées sur base d'appels à candidatures et les dossiers sont analysés par un jury d'experts. Chaque bourse est évaluée par un jury différent. En 2019, le Fonds culturel national a invité 73 experts à siéger dans l'un de ces jurys afin d'analyser les 104 dossiers de candidatures pour les 23 bourses et 9 résidences. Ce dispositif de soutien entend encourager et accompagner les jeunes talents, les artistes confirmés et les professionnels du secteur pour soutenir leurs études ou leur formation professionnelle, encourager leur mobilité, renforcer et valoriser la présence d'artistes luxembourgeois à l'étranger.

À des fins de transparence et d'évaluation, le Fonds culturel national publie non seulement les listes des bénéficiaires des bourses et résidences par année d'obtention, mais tient également à collecter et à diffuser les résultats obtenus grâce aux fonds investis dans le programme des bourses et résidences. Les bénéficiaires des bourses et résidences s'engagent à fournir un rapport final afin de partager leurs expériences. Ces rapports permettent d'exposer les réalisations découlant d'une bourse ou résidence d'artiste et d'assurer que le projet financé a été mené à bien.

Ont bénéficié d'une bourse en 2019 :

Bourse Bert Theis. Bourse d'aide à la production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels : Filip Markiewicz.

Bourse Edmond-Dune. Bourse d'écriture théâtrale et d'aide de montage pour structure professionnelle : Claire Wagener, en collaboration avec Frédérique Colling et Catherine Elsen.

Bourse Focuna. Bourse d'aide de développement de carrière pour artistes/groupes rock/pop/électro : Napoleon Gold.

Bourse Focuna. Bourse d'accompagnement pour metteurs en scène émergents : Laure Roldàn.

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse : Éditions Saint-Paul.

Bourse Focuna. Bourse d'aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants : Éditions Phi, Éditions Schortgen, Zoom Édition.

Bourse Kappkino. Bourse d'aide à l'écriture d'une pièce audio (Hörspiel) : Claire Thill.

Bourse Francis-André. Bourse de production pour artiste ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels : Martine Feipel et Jean Bechameil.

Bourse Indépendance. Bourse de création et de diffusion en arts numériques : Steve Gerges.

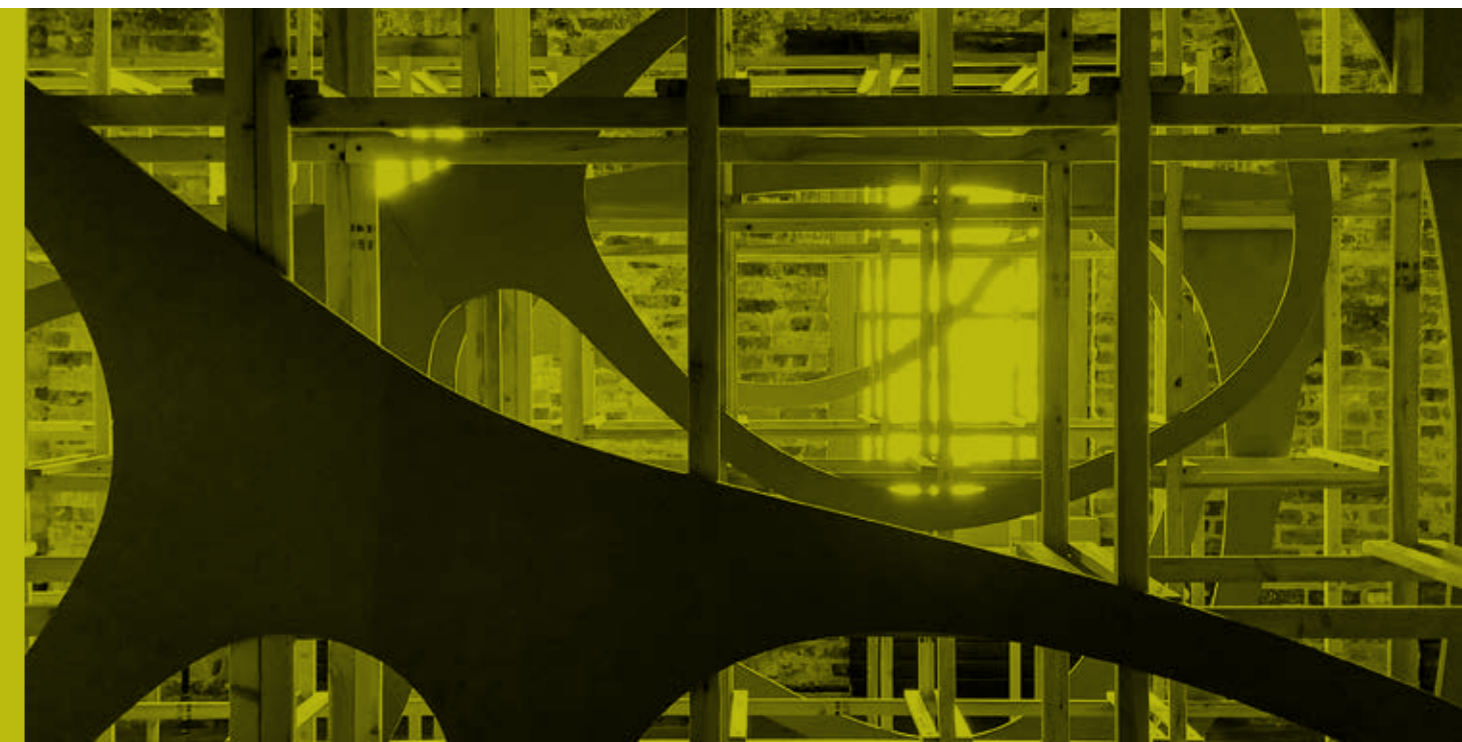
Casting pour comédiens de théâtre. Bibliothèque des Livres Vivants 2018/19 : Sullivan Da Silva, Laure Roldàn.

Bourse Michelle. Bourse de soutien à de jeunes musiciens et vocalistes intégrant un ensemble contemporain pour l'interprétation de *Music for 18 musicians (1974-1976)* de Steve Reich : Arthur Clees, Sven Hoscheit, Deborah Ingels, Léna Kollmeier, Natalia Kovalzon, Max Mausen, Dilyana Paiskova, Yves Popow, Solomiya Storozhynska.

Bourse Michelle. Projet Sequenda – Bourse pour huit chanteurs : Sequenda a.s.b.l.

Napoleon Gold, lauréat de la bourse d'aide de développement de carrière pour artistes, groupes rock, pop, électro en 2019 / Photo © Guillaume Kayacan

Vue d'atelier de Yann Annicchiarico, lauréat de la résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à la Fonderie Darling à Montréal / Photo © Yann Annicchiarico



Les résidences

Dans le cadre de son programme de résidences d'artistes ou d'auteurs, le Fonds culturel national, en collaboration avec des partenaires publics et privés, a pu offrir à sept artistes ou collectif d'artistes des séjours en résidence de durée variable. Ces résidences de recherche ou de création ont contribué à assurer les conditions techniques et financières nécessaires pour concevoir, écrire ou produire une œuvre nouvelle en y associant le public local dans le cadre d'une présentation. Elles ont également permis aux artistes de mieux ancrer leur travail dans une réalité territoriale.

Ont bénéficié d'une résidence en 2019 :

Bourse Bicherfrënn. Résidence d'auteur à Berlin :
Elise Schmit.

Bourse Focuna. Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à Montréal :
Yann Annicchiario.

Bourse TF-CITF. Pépinière à projets pour metteurs en scène, auteurs, scénographes, concepteurs sonores : Ian De Toffoli, Sophie Langevin.

Bourse Focuna. Résidence de recherche chorégraphique à Berlin : Annick Schadeck et Luc Spada.

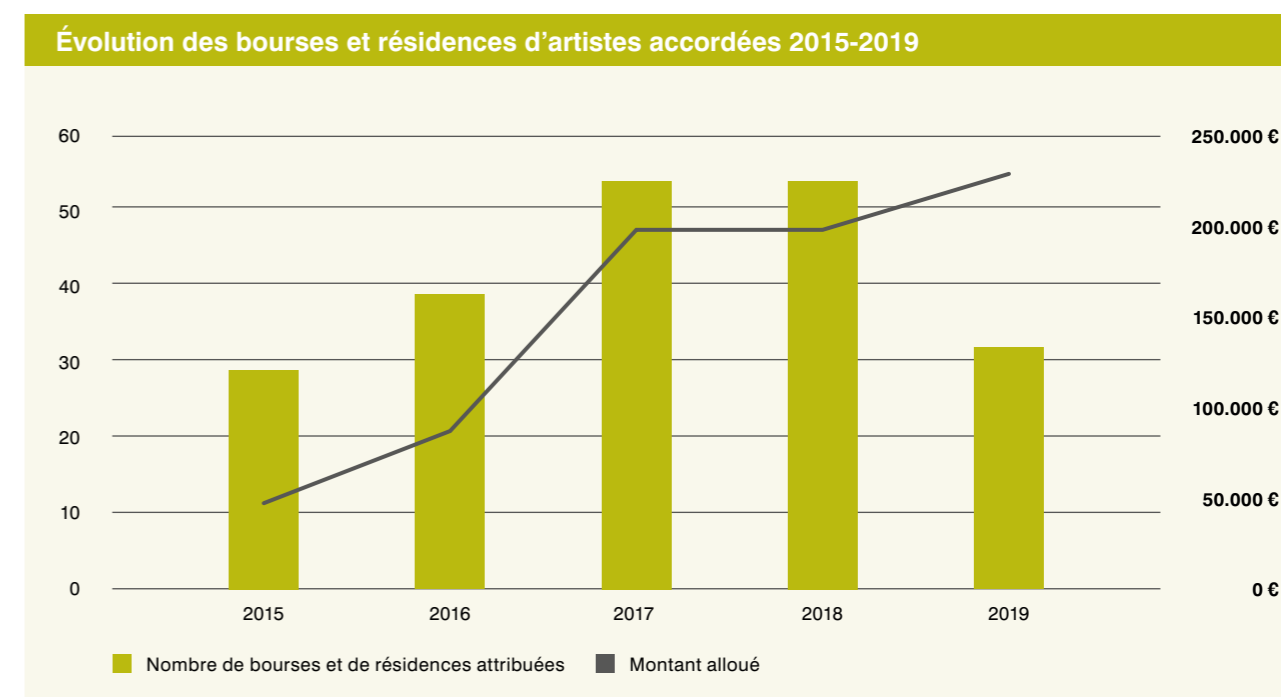
Bourse Focuna. Résidence chorégraphique de création à Annonay : AWA As We Are.

Bourse GG-FBL. Résidence de recherche et de création pour auteurs, artistes, danseurs, musiciens à la Fondation Biermans-Lapôte : Lucie Majerus.

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens à la Cité internationale des arts à Paris :
Vera Kox.

Résidence de recherche et de création pour artistes plasticiens au Künstlerhaus Bethanien à Berlin :
Aline Bouvy.

Évolution des bourses et résidences d'artistes accordées 2015-2019



AWA As We Are, « Shoot the cameraman », avant-première, Théâtre des Cordeliers Annonay, 2 novembre 2019 / Photo © David Bonnet

Annick Schadeck et Luc Spada, lauréats de la résidence aux Uferstudios à Berlin / Photo © Maria Luisa Herrera Rapela



III.3. Le mécénat

La première vocation du Fonds culturel national a toujours été de susciter et d'organiser le mécénat culturel privé au Luxembourg, les dons émanant de sources privées étant indispensables à un secteur culturel dynamique.

Les dons en nature

Conformément aux modalités de la loi du 4 mars 1982, le Fonds culturel national peut recevoir des dons en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique), soit sans indication de destination – auquel cas les dons et les allocations seront utilisés par le Fonds pour financer divers projets culturels qui lui sont soumis – soit pour le compte d'institutions culturelles.

La commission interministérielle est composée depuis le 10 septembre 2019 de Monique Adams (Administration des contributions directes), Marc Brandenburger (Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA), Anne Greiveldinger (Ministère d'État) et Claudine Hemmer (Ministère de la Culture).

Cinq donations en nature pour un montant de 202.927 EUR ont été enregistrées en 2019. Les institutions ayant bénéficié de dons en nature ont été le Fonds culturel national, le Luxembourg City Museum, le Musée national d'histoire et d'art et le Musée national de la Résistance.

Année	Montant alloué	Nombre de bourses et résidences attribuées
2015	47.500,00 €	29
2016	87.250,00 €	39
2017	198.116,71 €	54
2018	195.150,00 €	54
2019	228.943,97 €	32

En 2019, le programme des bourses et résidences a été organisé et financé en collaboration avec l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin, les Amis du Livre a.s.b.l. – Lëtzebuenger Bicherfrënn, les Annexes du Château à Bourglinster, l'association Oh ! Festival, la Banque Internationale à Luxembourg, le Centre national de littérature, la Cité internationale des arts à Paris, la Commission internationale du théâtre francophone, la compagnie La Baraka, la Fondation Biermans-Lapôte à Paris, la Fondation Indépendance, la Fondation Michelle (fondation sous l'égide de la Fondation de Luxembourg), la Fonderie Darling à Montréal, le Künstlerhaus Bethanien à Berlin, le Literarisches Colloquium à Berlin, le ministère de la Culture, la Mission culturelle du Luxembourg en France, music:LX, Openscreen a.s.b.l., le Rocklab de la Rockhal, la THEATER FEDERATION, les Théâtres de la Ville de Luxembourg, le Théâtre de Chelles, le Théâtre du Centaure, le TROIS C-L – Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois, les Uferstudios à Berlin et différents mécènes privés.

Fonds culturel national

Œuvre de Moritz Ney (1947-)

Donateurs : Anna et Christian Kmiotek-Söderlund

Luxembourg City Museum

Lot de deux meubles antiques

Donateur : Christoph Servais

Musée national d'histoire et d'art

Lot de onze tableaux et de 175 dessins de l'artiste luxembourgeois Roger Bertemes (1927-2006)

Donateurs : Paul et François Bertemes

Service à café du 19^e siècle et horloge à pendule de fabrication française du 19^e siècle

Donateur : Jean Antoine Schaack

Musée national de la Résistance

Lot de 69 feuillets, cinq cartes postales et une lettre concernant Norbert Schram (1921-2013), réfractaire et sa famille

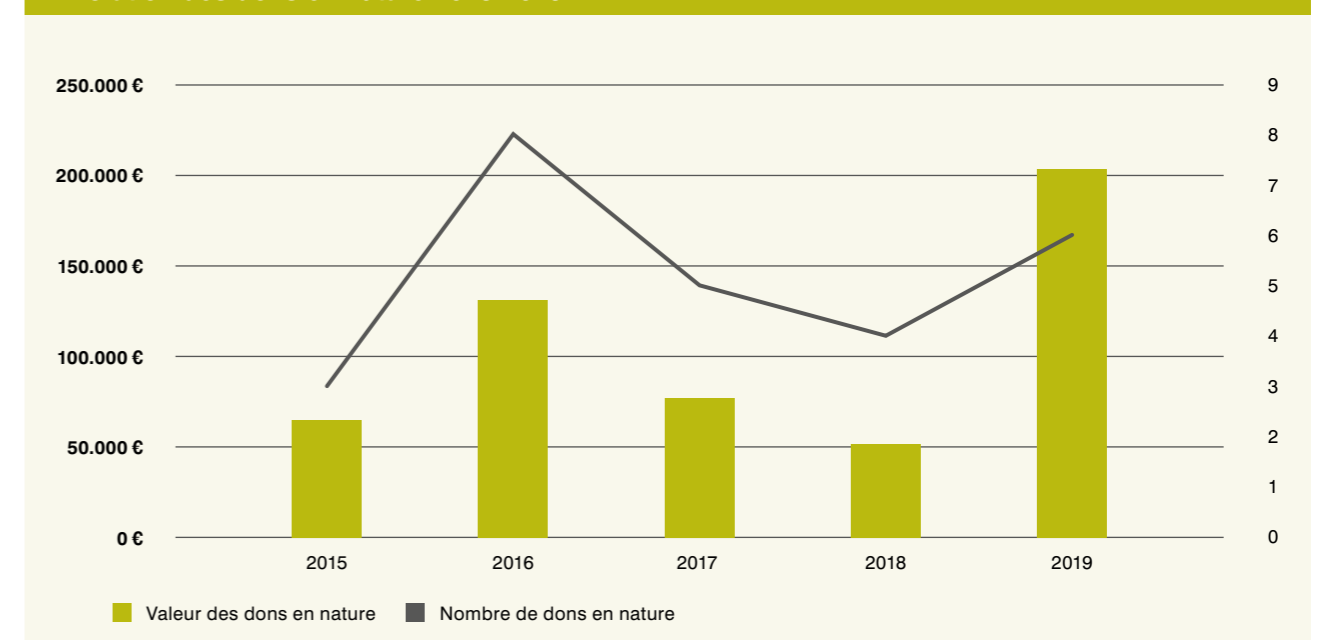
Lot de trois documents concernant Josef Kaesz

Donateur : Max Schmitz

Évolution des dons en nature 2015-2019

Année	Valeur estimée des dons en nature	Nombre de dons en nature
2015	65.000 €	3
2016	131.099 €	8
2017	76.800 €	5
2018	51.550 €	4
2019	202.927 €	5

Évolution des dons en nature 2015-2019



Les dons en espèces

Deux modifications législatives sont à l'origine d'une hausse non négligeable des dons en espèces depuis 2015 : le règlement grand-ducal du 2 septembre 2015 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004 visant à faciliter les conditions, les critères et modalités d'agrément auprès du Fonds culturel national et le règlement grand-ducal du 24 avril 2018 modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004 autorisant les dons d'une valeur inférieure à 50 EUR. Ces modifications permettent aux donateurs de soutenir directement un projet culturel, sans autorisation du comité directeur, peu importe le montant du don.

C'est notamment grâce à ces modifications que la voie du mécénat en espèces a pu être redynamisée.

Évolution des dons en espèces 2015-2019

Année	Montant total des dons en espèces	Nombre de dons
2015	161.765,00 €	351
2016	230.284,47 €	606
2017	333.102,10 €	367
2018	381.793,91 €	997
2019	336.910,13 €	1581

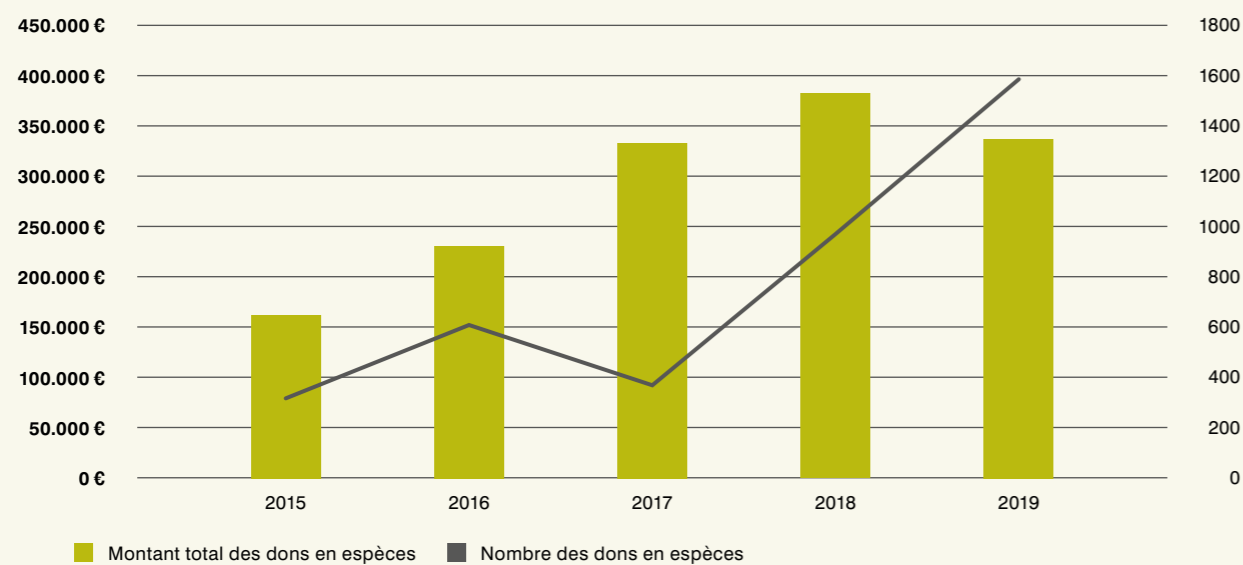
Depuis lors, 86 associations et institutions ont bénéficié d'un agrément pour leurs activités culturelles et artistiques. En 2019, le comité directeur du Fonds culturel national a accepté 21 nouvelles demandes d'agrément :

- Chorale Saint-Michel, projet « 170^e anniversaire »
- Nei Revue, projet « Nei Revue 2020 »
- Harmonie des Mineurs d'Esch-sur-Alzette, projet « 100 Joer Biergaarbechter-Musek Esch »
- TRIFOLION Echternach a.s.b.l., projet « Fête de la Musique » Echternach
- TRIFOLION Echternach a.s.b.l., projet « Festival Echterlive »
- Amicale Pompjeeën Biwer a.s.b.l., projet « Restauration de vieux drapeaux »
- Le Madrigal de Luxembourg, programme « Concerts 2019/2020 »
- Harmonie Municipale Mondorf-les-Bains a.s.b.l., projet « Activités culturelles »
- Comité du Souvenir de la Commune de Pétange, projet d'exposition « Lëtzebuerg am Zweete Weltkrich »
- Amis du Château de Bourglinster, projet « Activités culturelles »
- Cercle Pierre Roberti a.s.b.l., projet « Édition du Répertoire III de l'ex-libris luxembourgeois »

- Institut Grand-Ducal de Luxembourg - Section historique, projet « Activités culturelles »
- TROIS C-L – Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois, projet « Activités culturelles »
- Fabrique d'Église de la Cathédrale, projet « Restauration de l'orgue symphonique de la Cathédrale de Luxembourg »
- Frënn vum ale Stater Bus a.s.b.l., projet « Restauration d'un autobus de 1964 »
- MIL a.s.b.l., programmation artistique en faveur des personnes atteintes de démence
- Harmonie Kleinbettingen, projet « 125^e anniversaire »
- Common Wealth a.s.b.l., projet « Résidence d'artistes »
- Comité Alstad, projet « Activités culturelles »
- Grand-Château d'Ansembourg (Sukyo Mahikari), projet de restauration de l'aile B du Grand-Château d'Ansembourg
- Canopée Produktion a.s.b.l., projet « Résidence d'artiste »

En 2019, des dons en espèces pour un montant total de 336.910,13 EUR (contre 381.793,91 EUR en 2018) ont transité par les comptes du Fonds culturel national. Ainsi, 1581 donateurs (contre 997 en 2018) ont ainsi bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

Évolution des dons en espèces 2015-2019



IV. Extrait du compte d'exploitation

IV.1. Les produits

Au cours de l'exercice 2019, le Fonds culturel national a généré des recettes à hauteur de 1.178.649,76 EUR.

Les recettes en provenance de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse s'élevaient à 600.000,00 EUR, celles de la Fondation Michelle et des mécènes privés à 350.964,10 EUR contre 560.538,91 EUR en 2018.

Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 23.766,82 EUR.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi modifiée de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

IV.2. Les charges

Les dépenses du Fonds s'élevaient à 1.221.793,17 EUR. Une diminution de 0,61 % par rapport à 2018 (1.229.268,31 EUR).

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau, etc.) se chiffraient à 120.613,63 EUR, une augmentation de 19,90 % par rapport à 2018 (100.592,71 EUR), dû à l'aménagement des nouveaux bureaux au Kanschthaus Beim Engel.

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'élevait à 8.826 EUR, celui des membres du jury à 2.600 EUR.

Les subventions et bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises par le comité directeur lors des réunions se montaient à 1.086.445,98 EUR, contre 1.117.227,88 EUR en 2018.

Les dons en espèces reçus avec indication de destination, ayant transité par les comptes du Fonds culturel national et ayant bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982, ont atteint le chiffre de 308.920,13 EUR, une régression de 32,64 % (458.538,91 EUR en 2018).

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur de 202.927 EUR, contre 51.550 EUR en 2018.

IV.3. Les résultats annuels

Au 31 décembre 2019, le Fonds culturel national a clôturé son exercice avec un déficit de 43.143,41 EUR.

V. Bilan et perspectives

En 2019, le Fonds culturel national a accompli sa mission de soutien de l'activité culturelle au Luxembourg en attribuant à 130 projets culturels et artistiques, suite à l'examen des dossiers, un total de 270.549,68 EUR et en accordant 32 bourses et résidences pour un montant total de 228.943,97 EUR. Tandis que le budget accordé aux bourses et résidences, dispositifs qui visent la professionnalisation, une recherche et/ou un perfectionnement sur une plus longue durée, ne cesse de croître – 47.500 EUR en 2015 contre 228.943,97 EUR en 2019, le nombre de projets sur initiative des artistes ou organisations œuvrant dans le domaine culturel, et subventionnés de manière ponctuelle diminue constamment.

Depuis 2017, le Fonds culturel national mène une politique de subventionnement plus efficace qui prévoit qu'un nombre plus réduit de projets, notamment des projets de plus grande envergure, comme l'Expo 2020 Dubaï, l'exposition « L'Avant-dernière version de la réalité » de David Brognon et Stephanie Rollin au MAC VAL – Musée d'art contemporain du Val de Marne, l'exposition « Automatic Revolution » de Martine Feipel et Jean Bechameil à la HAB Galerie à Nantes ou la représentation du spectacle chorégraphique de Simone Mousset et Vasanthi Argouin « The Passion of Andrea 2 » au The Place à Londres, soient soutenus. En outre, depuis janvier 2019, l'attribution des subventions est réorganisée et répartie entre le ministère de la Culture et le Fonds culturel national afin d'éviter un double emploi dans le subventionnement des artistes et de leurs projets. Le Fonds culturel national se concentre désormais sur les aides à la mobilité, le soutien à l'édition, les bourses et résidences ainsi que le mécénat.

L'année 2019 a été marquée par l'achèvement de la Fondation Michelle, fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, qui depuis 2014 a financé différentes bourses destinées à de jeunes musiciens talentueux au Luxembourg et en Europe dans le domaine de la musique classique. Deux derniers projets ont été soutenus par la Fondation Michelle en 2019, le projet « Drawing on Steve Reich » de la compagnie Ghislain Roussel-PROJETEN et le projet pédagogique « Sequenda » de l'a.s.b.l. à même titre. En même temps, le cycle de la « Bibliothèque des Livres

Vivants », projet de littérature orale en collaboration avec le Théâtre du Centaure et le Théâtre de Chelles, a pris fin avec la troisième saison.

Pourtant, le Fonds culturel national envisage de poursuivre et de diversifier son offre de bourses et de résidences. De nouvelles opportunités se sont ouvertes aux auteurs et artistes grâce à la mise en place de conventions avec le ministère de la Culture dont résultent la pépinière à projets pour auteurs, concepteurs sonores, metteurs en scène et scénographes, les résidences à la Cité internationale des arts à Paris, au Künstlerhaus Bethanien à Berlin et à l'Academia Belgica à Rome. En plus, afin de valoriser le travail des artistes en résidences et de leur permettre de disposer des moyens financiers nécessaires à la recherche et à la création artistique, le comité directeur du Fonds culturel national a décidé de réévaluer et d'adapter les conditions matérielles et financières des résidences à partir de 2020.

Afin de mieux répondre aux besoins et aux évolutions du secteur culturel et artistique, le « Kultur-entwicklungsplang 2018-2028 » prévoit, entre autres, l'instauration d'un fonds commun regroupant les fonds destinés aux activités culturelles et artistiques de type « Arts Council » dont les principales missions seraient l'encouragement de la mobilité, la diffusion internationale d'œuvres et la promotion de l'excellence artistique tout en bénéficiant d'un conventionnement de la part du ministère de la Culture et d'une plus grande visibilité au niveau national et international afin de promouvoir la création culturelle et artistique à travers, notamment, des bourses et des subventions. Désigné président du comité de pilotage en vue de la création d'un tel fonds commun par Madame la Ministre Sam Tanson, Jo Kox, président du Fonds culturel national, ainsi que Jil Spaus, désignée membre, sont directement impliqués dans ce projet. Le comité de pilotage, composé de représentants du secteur culturel, qui a pour mission de concevoir un modèle du type « Arts Council » adapté au contexte particulier luxembourgeois, élabore un avant-projet de loi définissant notamment les missions, les aides disponibles ainsi que le fonctionnement et la structure interne lors d'ateliers participatifs mensuels.

Dans ce contexte et afin de s'engager encore plus au sein des organismes et réseaux internationaux, le Fonds culturel national, à partir de 2020, sera membre de l'IFACCA - International Federation of Arts Councils and Culture Agencies.

Jo Kox
Président

Luxembourg, le 11 mars 2020



Steve Gerges, lauréat de la Bourse Indépendance 2019, vernissage de l'exposition ONE, Galerie Indépendance, 24 octobre 2019 / Photo © Paul Lesch



FONDS
CULTUREL
NATIONAL



ŒUVRE
Nationale de Secours
Grande-Duchesse Charlotte

Le Fonds culturel national bénéficie du soutien financier de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

www.oeuvre.lu

www.focuna.lu

ISBN 978-2-919794-42-3



9 782919 794423